# PANORAMA DE PRESSE

29/05/2020 08h21

# Université de Paris - du 20 au 29 mai 2020

Panorama réalisé avec Tagaday

# SOMMAIRE

## À LA UNE

(1 article)


Le Monde
mardi 26 mai 2020

La recherche se penche sur les impacts sociétaux de la pandémie (576 mots) — Page 6

Que retiendrons-nous de l'épidémie de Covid-19? Quelles seront ses conséquences durables sur nos sociétés et comment y fer...


## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(4 articles)


l'Etudiant
mardi 26 mai 2020
17:14

L'ouverture sociale à l'épreuve du coronavirus : le supérieur sur le pont (975 mots) — Page 8

Lutter contre les décrochages et l'autocensure. Avec la crise sanitaire, maintenir la diversité sociale reste une priorité des établissements du supérieu...

LA CROIX
samedi 23 mai 2020
09:22

Le séjour contraint des étudiants étrangers en France (725 mots) — Page 11

Depuis le 17 mars dernier, en raison de la crise sanitaire, les frontières de la France avec les pays non-européens sont fermées. Pris au dépourvu, nombre...

Le Monde.fr
vendredi 22 mai 2020

Logement étudiant : quand des jeunes paient les erreurs des administrations (1225 mots) — Page 14

A la suite d'une erreur administrative, des étudiants parisiens ont dû avancer auprès de leur Crous, pendant plusieurs mois, l'aid...

mercredi 20 mai 2020
00:00

Examens et accompagnement à distance : ce que font Rennes-I, Rennes-II, l'ESA, Université de Paris, l'IMT... - AEF — Page 17

Rennes-I envisage le recours aux examens télésurveillés pour l'IGR-IAE, tandis que Rennes-II vote une motion de "bienveillance générale" pour les examens. L'ESA attribuera des "crédits CV+" pour des initiatives solidaires d'étudiants. Quant à lui, le centre de simulation en santé de l'Unicaen a monté des formations par simulation pour former quelque 1 100 soignants. L'IMT propose des outils d'évaluation à distance et le Sofa du Cnam des scénarios de continuité pédagogique. De son côté, Université de Paris propose des ateliers web sur l'orientation. Voici quelques initiatives face au Covid-19.

## RECHERCHE MÉDICALE

(2 articles)


francetvinfo
vendredi 22 mai 2020
18:36

"Il faut aller là où l'air se renouvelle le plus souvent" : un professeur de médecine défend la réouverture des parcs et jardins (1207 mots) — Page 20

Pour Jean-François Toussaint, professeur de physiologie à l'université Paris-Descartes, il faut "ouvrir les espaces qui ne sont pas confinés" car c'est là...

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN .fr
Toute l'actualité médicale et socio-professionnelle
mercredi 20 mai 2020

Syndrome inflammatoire multisystémique de l'enfant : une étude française montre que 88 % des enfants ont eu un diagnostic confirmé de Covid-19 (438 mots) — Page 23

Alors que Santé publique France a rapporté une centaine de cas de syndrome inflammatoire probablement lié à une infection Covid-19,...


## LE COVID-19 VU PAR LES SCIENCES SOCIALES

(2 articles)


Les Echos
mardi 26 mai 2020

Le « faire soi-même » promis à un bel avenir (1498 mots) — Page 26

Les levures, les sucres aromatisés et la farine. Ces trois produits ont été les vedettes de la grande distribution pendant le confi...

LA CROIX
mercredi 20 mai 2020
10:39

Les services d'archives à pied d'œuvre pour conserver une trace du confinement (1200 mots) — Page 29

De multiples opérations de collecte de documents et d'objets liés au confinement ont été lancées en France depuis le mois de mars. Services d'archives, Bi...


## TRIBUNES

(3 articles)


Le Monde.fr
jeudi 28 mai 2020

« Le masque porté indifféremment par les hommes et les femmes ne constitue pas un signe de discrimination sexiste » (779 mots) — Page 34

Ironiser sur le fait que la France encourage le port du masque et pénalise celui de la burqa, c'est ne pas tenir compte de différe...

SUD OUEST
mercredi 27 mai 2020
10:08

L'après-coronavirus : vers une société inclusive ou excluante ? (1404 mots) — Page 36

Par Benoite Aubé, Chercheuse en psychologie sociale, Université de Paris Publié le 27/05/2020 à 10h06 Epidémie Coronavirus : la rédaction de "Sud Ouest"...

LE FIGARO.fr
mardi 26 mai 2020
19:40

«Diriger un hôpital est un vrai métier» (1342 mots) Page 40

TRIBUNE - Après avoir donné la parole à des personnalités du monde médical qui préconisent de confier une partie du pouvoir de direction des hôp...

## NOMINATIONS

(2 articles)

Bulletin Quotidien
mardi 26 mai 2020

Le professeur Antoine TESNIERE, anesthésiste-réanimateur, conseiller chargé de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 au cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a été nommé parallèlement directeur adjoint du "centre interministériel de crise" du Coronavirus Page 44
(354 mots)

Le professeur Antoine TESNIERE, anesthésiste-réanimateur, conseiller chargé de la gestion de la crise sanitaire liée au Cor...

news tank higher ed & research
vendredi 22 mai 2020
15:27

Anses : Isabelle Momas (Université de Paris) renouvelée à la présidence du conseil scientifique (598 mots) Page 45

Isabelle Momas est nommée présidente du conseil scientifique de l' Anses Anses Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'enviro...

# À LA UNE

Le Monde

mardi 26 mai 2020
Page 13
576 mots - 2 min



CORONAVIRUS

# La recherche se penche sur les impacts sociétaux de la pandémie

## L'Institut Ad Memoriam s'intéressera à toutes les facettes de la crise

Que retiendrons-nous de l'épidémie de Covid-19? Quelles seront ses conséquences durables sur nos sociétés et comment y ferons-nous face? Qu'en apprendrons-nous? Comment ferons-nous mémoire de cet événement total, qui affecte à peu près tous les domaines de l'activité humaine? Cinq mois après les premières mesures sanitaires prises par la Chine, la constitution en France d'une plate-forme universitaire destinées à « penser ensemble la pandémie » dans tous ses impacts sociétaux devait être annoncée lundi 25 mai.

Baptisée l'« Institut Ad Memoriam », elle conjuguera des compétences multiples. Aux chercheurs de différentes disciplines se joignent soignants, artistes, juristes, associations de victimes, autorités spirituelles et culturelles, représentants de la société civile, philosophes, entrepreneurs, pour mieux appréhender la « rupture anthropologique majeure » provoquée par le SARS-CoV-2, qui a conduit en quelques semaines une moitié de l'humanité à se confiner.

Le nouvel institut s'intéressera à toutes les facettes de la crise sanitaire, à ses conséquences sociales, psychologiques, économiques, au bouleversement des pratiques rituelles, culturelles, de socialisation, de travail, d'interaction quotidienne… Il est dirigé par l'anthropologue Laëtitia Atlani-Duault, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), qui est par ailleurs membre du conseil scientifique Covid-19 et du Comité analyse, recherche et expertise (CARE), deux organismes chargés de conseiller les pouvoirs publics dans cette épidémie. Les deux présidents d'honneur d'Ad Memoriam sont le président du conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, immunologiste, et la présidente du CARE, Françoise Barré-Sinoussi, virologiste à l'Institut Pasteur-Inserm, colauréate du prix Nobel de médecine (2008) pour sa participation à la découverte du VIH, en 1983.

**Profils variés**

Le nouvel organisme est conçu comme « un institut de recherche, basé dans une université, indépendant », insiste Laëtitia Atlani-Duault. Ad Memoriam est porté par un centre de recherche labellisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'IRD, et associe d'autres organismes de recherche comme l'université de Paris, l'Inserm, le CNRS et l'Ecole normale supérieure.

Ce projet est né de la mesure des bouleversements provoqués par le virus. « La société française, comme le monde globalisé, ont été affectés de façon extraordinaire par cette pandémie qui n'a pourtant pas fait un nombre de morts comparable à d'autres, si l'on pense à la peste, par exemple, souligne Laëtitia Atlani-Duault. Mais la réponse sociale à cette menace, notamment avec le confinement, est extraordinaire, a et aura des impacts très importants. C'est ce que nous voulons étudier et comprendre. »

Nos sociétés s'étaient préparées à faire face à des agressions violentes, « mais pour ce virus, nous n'avons pas d'outils, on doit inventer à chaud des réponses, souligne l'anthropologue. Le confinement a été choisi pour protéger les personnes les plus à risque, comme les seniors, au risque de paralyser des secteurs entiers, c'est un choix qui aura des conséquences énormes ». Une équipe opérationnelle aux profils variés permettra d'animer des recherches dans des secteurs variés comme la santé, la recherche, le droit et la justice, les victimes, la culture ou encore les cultes.

En plus de la recherche, sur ces conséquences, Ad Memoriam s'intéressera aussi à la conservation de la mémoire de tous les événements, petits et grands, liés à l'épidémie, et à sa « mémorialisation ». « Il faut réfléchir à l'invention collective de nouvelles pratiques commémoratives, impliquant les secteurs de la culture, des confessions religieuses, les collectivités locales », souligne Laëtitia Atlani-Duault. Ce n'est pas l'institut qui les mettra en œuvre mais ces acteurs eux-mêmes. Avec un objectif : « Se souvenir pour tenter de dépasser. » ■

*par Cécile Chambraud*

Parution : Quotidienne
Diffusion : 323 565 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2019
Audience : 2 720 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Le Monde 2020

2376451fle50880cd0c90f729f0c61d226442d26c2fb1f73fcbac76

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

l'Etudiant

mardi 26 mai 2020 17:14
975 mots - 4 min

: LETUDIANT.FR

# L'ouverture sociale à l'épreuve du coronavirus : le supérieur sur le pont

**Lutter contre les décrochages et l'autocensure. Avec la crise sanitaire, maintenir la diversité sociale reste une priorité des établissements du supérieur. Entre des dispositifs déjà en place et d'autres qui se voient renforcés, le supérieur est sur le pont.**

S'adapter à la crise

"La période que l'on traverse va accroître les inégalités dans l'accès au supérieur", les difficultés scolaires étant accentuées par la distanciation, estime Chantal Dardelet, directrice du centre Égalité des chances de l'Essec et animatrice du groupe de travail ouverture sociale à la Conférence des grandes écoles (CGE). Et si les dépôts de dossiers ont précédé la crise, la suppression de l'oral aux concours post-prépa de plusieurs grandes écoles risque de peser sur leur diversité, car, selon elle, "l'oral est favorable aux boursiers".

Lire aussi : Continuité pédagogique : une épreuve difficile pour les professeurs et les élèves

Les membres de la CGE se sont donc engagés à maintenir le taux de diversité de l'an passé, en jouant sur d'autres leviers. A l'Essec, un dispositif dans le cadre des "vacances apprenantes" voulues par l'Éducation nationale est aussi en train de voir le jour. Baptisé Aere (Apprendre et réussir ensemble), il devrait permettre à des étudiants de l'école d'avoir une expérience professionnelle tout "en proposant un accompagnement aux jeunes de collèges et lycées des Cités éducatives " des Yvelines, du Val-d'Oise ou de Seine-Saint-Denis, alliant pédagogie, sport et culture, détaille Chantal Dardelet.

Sciences po Paris a de son côté conservé l'oral des candidats des Conventions d'éducation prioritaire (CEP, voie d'accès spécifique à des lycées partenaires) pour maintenir le lien avec l'institution, alors qu'il est "supprimé pour les bac+0 de la voie normale d'admission", rappelle Bénédicte Durand, directrice des études et de la scolarité.

De plus, les 150 à 160 élèves admis par CEP accéderont dès juillet au "programme booster en ligne, afin de préparer durant l'été leur admission. Ce dispositif était normalement réservé à 50 élèves des CEP en situation de plus grande fragilité au regard de nos attentes académiques, à qui nous proposions une semaine d'immersion sur le campus de Reims", précise Bénédicte Durand. L'établissement travaille à de nouvelles modalités à distance, comme le suivi de petits groupes par des étudiants de Sciences po.

Lire aussi : L'ouverture sociale des grandes écoles pas encore une réalité

Lutter contre le décrochage

Les grandes écoles et universités luttent en amont depuis des années pour limiter ces inégalités à l'entrée dans le supérieur, exacerbées par la crise. C'est l'objet des Cordées de la réussite : depuis 2008, ces partenariats avec le secon-

daire ambitionnent de vaincre l'autocensure des jeunes de milieu modeste face aux études longues. Trois ans après le bac, entre 2014 et 2017, 73% des étudiants ayant quitté leurs études sans diplôme étaient d'origine modeste et parmi eux six étaient boursiers sur dix.

La période que l'on traverse va accroître les inégalités dans l'accès au supérieur. (C. Dardelet)

"C'est une vraie question de projet et d'orientation", juge Marion Petipré, directrice du DU PaRéO (passeport pour réussir et s'orienter) à Paris-Descartes, qui vise à prévenir ces décrochages. Le diplôme, labellisé Cordées de la réussite et ouvert à tous types de bacs, est " une perspective d'égalité des chances" pour les élèves car il permet de "tester" des matières pour affiner son projet avant une spécialisation, précise Marion Petipré. "On travaille sur la confiance en soi, les idées reçues..." Deux ans après leur sortie, 77% de la promotion 2017–2018 est en études supérieures, dont 40% en licence.

"Pour ouvrir le supérieur" et limiter les décrochages, abonde Chantal Dardelet, il faut "accompagner dès le collège et lycée les jeunes de milieux populaires dans la construction de leur projet". Les élèves du dispositif "Une grande école pourquoi pas moi" de l'Essec ont ainsi un taux de réussite aux examens des filières sélectives deux fois supérieur à celui des autres candidats du même milieu.

Lire aussi : Ouverture sociale : les grandes écoles face au défi du changement d'échelle

Différentes stratégies d'accompagnement
Certains établissements se concentrent enfin plutôt sur la préparation aux concours et les aides financières. En agissant sur tous ces leviers, l'Essec a aujourd'hui "22% d'étudiants répondant aux critères sociaux, contre 5% au début des années 2000" et en vise 27% dans trois ans, note Chantal Dardelet. Mais les approches varient : en général, les étudiants d'origine modeste accompagnés aux concours par des programmes d'ouverture sociale passent le même examen que les autres – c'est le cas après Cap Prépa et Cap Essec, par exemple.

A contrario, le dispositif des CEP de Sciences po, avec un accès dédié et une sélection spécifique, reste inédit. "Le mérite ne se reconnaît pas de la même manière pour un jeune qui a bénéficié d'un contexte socio-scolaire favorisé (bonnes écoles, aide familiale), que pour un jeune qui n'a pas eu cette chance, voire a subi une adversité pendant tout son parcours", justifie Bénédicte Durand.

27% de boursiers entrent ainsi tous les ans à Sciences po mais le dispositif veut se renforcer davantage: "Grâce à un travail sur un nouveau cahier des charges des admissions, une nouvelle carte des partenaires des CEP (+100 lycées) et à l'arrivée de Sciences po sur Parcoursup en 2021, nous allons pouvoir attirer des jeunes qui ne savent pas que nous existons." Sciences po devrait aussi "réserver 15% des places à la voie CEP au lieu de 10%, et y accroître la proportion de boursiers."




https://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/9/2/2296592-rea-152405-017-580x310.jpg

Les cordées de la réussite, créées en 2008, permettent grâce à des partenariats avec des lycées de favoriser l'intégration de jeunes défavorisés dans le supérieur. // © Nicolas TAVERNIER/ REA.

*par Séverine Mermilliod*


Tous droits réservés 2020 letudiant.fr
c37615eclfa0600330d70a620d0771492324c42ba21a1201a1bdf3c

LA CROIX

samedi 23 mai 2020 09:22
725 mots - 3 min

: LA CROIX

# Le séjour contraint des étudiants étrangers en France

**Depuis le 17 mars dernier, en raison de la crise sanitaire, les frontières de la France avec les pays non-européens sont fermées. Pris au dépourvu, nombre d'étudiants internationaux n'ont pas pu rentrer dans leurs familles et font face à de multiples difficultés.**

Analyse

« Mes camarades sont rentrés chez eux, les cours ont pris fin et mon stage est annulé. Je n'ai plus rien à faire ici » , raconte Ines, lasse de ce séjour qui s'éternise dans son logement universitaire de 18 mètres carrés. Étudiante en Master de génétique à l'université de Paris, l'Algéroise de 23 ans s'est retrouvée « bloquée » en France depuis la fermeture des frontières de la France avec les pays non-européens, le 17 mars dernier.

Bloqués et isolés

« Je devais aller aux États-Unis fin mars, pour un stage de cinq mois. Mais avec le coronavirus , ça n'a pas pu se faire » , regrette-t-elle. Avec l'expansion du Covid-19, ses projets professionnels se sont effondrés. En quête d'une solution de repli, elle s'est inscrite sur la plateforme de rapatriement mise en place par le ministère de l'intérieur algérien et a contacté l'ambassade et le consulat d'Algérie. En vain.

« Le jour où on a décidé d'acheter les billets, les frontières ont fermé. On se sent frustré de rester seules ici », se lamente aussi Harivolah, étudiante en mathématiques et informatique à Marseille. Elle vit avec sa grande sœur, mais aurait préféré rejoindre le reste de sa famille à Antananarivo, à Madagascar. Émue, elle confie : « Quand je vois que des amis ont pu rentrer chez leurs parents avant le confinement, qu'ils sont bien entourés, ça me fait toujours un petit pincement au cœur »

Comme elles, les étudiants étrangers sont nombreux à vivre douloureusement leur isolement, coincés en France en raison de la crise sanitaire. Et ils sont nombreux, notamment en Île-de-France qui en accueillait 119 587 en 2018, selon les derniers chiffres du ministère de l'Enseignement Supérieur. À Créteil, « 46,5 % des locataires toujours dans les résidences du Crous sont des étudiants internationaux », confirme Olivier Scassola, directeur général du Crous de l'académie de Créteil.

En proie à des difficultés financières

Selon une enquête menée dans son service, Olivier Scassola s'inquiète en outre des difficultés auxquelles beaucoup font face. Depuis le début de la crise sanitaire, affirme-t-il, les demandes d'aides financières ponctuelles dont peuvent bénéficier les étudiants étrangers ont « triplé par rapport à d'habitude ». À tel point que le personnel du service social du Crous a dû être renforcé pour y ré-

pondre.

Des difficultés auxquelles n'échappe pas Ines. Venue à bout de ses économies, elle comptait sur la rémunération de son stage. Elle se retrouve à présent sans ressource, son billet pour Chicago d'un montant de 1 600 € n'ayant toujours pas été remboursé. « Je ne tiendrai pas longtemps avec l'argent qui me reste, je vais devoir m'endetter. C'est aussi pour cela que je veux rentrer chez moi » , raconte la jeune femme qui, désespérée, recherche désormais un job alimentaire « dans n'importe quel domaine »

Quant à Nassim (1), originaire de Sfax en Tunisie et installé à Lyon, il ne peut plus payer son loyer depuis avril. Mais il continue d'occuper son logement qui lui coûte 530 € par mois, une somme qu'il devra rembourser plus tard. « Avant le confinement, je m'en sortais en multipliant les petits boulots. Là, j'ai dû choisir entre manger ou régler mon loyer » , soupire l'étudiant en informatique.

Nassim devait passer des examens et commencer un stage rémunéré à la mi-juin. « En plus, mon titre de séjour expirait en avril et à l'époque, je ne savais pas qu'il allait être prolongé. Je me demandais si j'allais pouvoir revenir poursuivre mes études en France » , explique-t-il. Alors il est resté. Aujourd'hui, pour survivre, le jeune homme surveille les promotions dans les supermarchés et même « chaque livraison de colis alimentaire » . Jusqu'à trois par semaine.

(1) Le prénom a été modifié.




https://img.aws.la-croix.com/2020/05/23/1201095613/volontaires-Secours-populaire-distribuent-produits-premiere-necessite-luniversite-Paris-VIII-Saint-Denis_0_1400_933.jpg

Des volontaires du Secours populaire distribuent des produits de première nécessité à l'université Paris VIII à Saint-Denis. THOMAS SAMSON/AFP




https://img.aws.la-croix.com/2020/05/23/1201095613/volontaires-Secours-populaire-distribuent-produits-premiere-necessite-luniversite-Paris-VIII-Saint-Denis_0_729_486.jpg

*par Yasmine Sellami*


Tous droits réservés 2020 la-croix.com
77716514la904f0be0b20d12c504d1072ed4562cc28917ee18ac0a7

Le Monde.fr

vendredi 22 mai 2020
1225 mots - 5 min

NEWS : LE MONDE.FR

# Logement étudiant : quand des jeunes paient les erreurs des administrations

**A la suite d'une erreur administrative, des étudiants parisiens ont dû avancer auprès de leur Crous, pendant plusieurs mois, l'aide au logement qu'ils auraient dû toucher de la part de la CAF.**

Quand, en octobre 2019, Quentin, Sarah, Dorian et plusieurs dizaines d'étudiants passent les portes des élégantes résidences universitaires du boulevard Diderot à Paris, ils sont aux anges. Ils ont obtenu un logement flambant neuf du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris (Crous). « C'était génial, se souvient Gaëtan Delalande, 22 ans, en troisième année de licence en arts appliqués, un appart de 19 m², superfonctionnel, proche du métro et des commerces. » Le tout pour à peine 400 euros. Mis à part l'accès à Internet qui demeure aléatoire, les locataires sont sous le charme.

Mais une première épreuve s'annonce : obtenir une aide personnalisée au logement (APL), une allocation à laquelle ces étudiants désargentés ont droit et qui leur permet de réduire le montant du loyer. Pendant des mois, ils vont devoir se battre pour obtenir ces aides contre des administrations inaccessibles – leur bailleur et la Caisse d'allocations familiales (CAF).

L'opération est pourtant simple. Les étudiants remplissent un formulaire sur le site Internet de la CAF. Parmi les informations qu'ils doivent saisir : un « code bailleur » que le Crous leur donne. Ces chiffres permettent d'identifier vers quel compte bancaire les sommes seront dirigées. Pour les étudiants, il devrait s'agir du compte du Crous. Le site renvoie un message automatique rassurant, le dossier est complet et il sera traité « prochainement ».

Quatre à huit semaines, c'est le temps nécessaire qu'indique la CAF pour traiter les dossiers. Aussi, lorsque vient l'hiver, des premiers étudiants s'inquiètent : le Crous leur demande le paiement total de leur loyer, alors qu'il devrait être amputé de la part d'aide au logement. Au début, Dorian Niel-Ollier, 22 ans, en master 2 de sciences sociales à l'Université de Paris, temporise : « Nous savions qu'avec la CAF les délais peuvent être très longs. » C'est quand le Crous devient menaçant que l'inquiétude se cristallise.

**Des mails qui restent sans réponse**

« Début février, je reçois un appel, témoigne Quentin Merli, 22 ans, en master 2 de droit des médias. Les premiers mots sont : "Vous devez de l'argent." L'employée du Crous me dit que j'ai une dette de plus de 600 euros à leur égard. C'était la somme exacte du montant de l'APL. J'explique que c'est à la CAF de régler ce solde. On me répond que non, que moi, étudiant boursier, je dois avancer l'argent et me faire rembourser ultérieurement. »

Un mail envoyé par le Crous de Paris à l'étudiant ne laisse aucun doute. « Vous avez une dette de 656 euros qu'il faut régler au plus vite. Nous faisons appel à Visale », menace l'employée du Crous. Visale ? Un système de caution pour les étudiants, habilité à mener des procédures de contentieux contre les « mauvais

payeurs ».

La situation de Quentin Merli n'est pas une exception. Selon notre décompte, au moins une vingtaine d'autres étudiants des résidences Reuilly et Cîteaux se sont vus contraints d'avancer au Crous leur propre aide au logement. Les nombreux mails envoyés aux deux administrations restent le plus souvent sans réponse. Les appels téléphoniques à la CAF ne sont pas plus efficaces selon Sarah, 20 ans, étudiante en deuxième année de licence en arts plastiques :

« Il existe un numéro surtaxé par lequel vous tombez sur un robot qui vous demande de taper mot de passe et numéro d'allocataire, un tunnel de codes de plusieurs minutes pour entendre le plus souvent que toutes les lignes sont occupées et raccrocher. Pour payer, j'ai dû demander de l'argent à ma mère. C'est gênant. »

Mais où sont donc passés les APL ? Pour Sarah, la réponse apparaît sur son dossier numérique de la CAF en février. Il est noté que les 660 euros d'APL auxquels elle avait droit ont été bien versés…. Sauf qu'ils n'ont pas été virés sur le compte du Crous, mais sur celui d'un autre bailleur social : Paris Habitat. Une erreur d'aiguillage de l'administration.

Contacté par Le Monde, Paris Habitat reconnaît la fausse route des APL. Comment les sommes sont-elles arrivées sur le compte d'un autre bailleur ? « Les éléments d'identification que nous avons transmis aux étudiants et qu'ils ont indiqués lors leur demande d'APL n'étaient pas les bons, reconnaît une porte-parole du Crous. L'adresse de la résidence Reuilly mentionnée sur la convention a été changée au moment de l'ouverture de la résidence, en octobre 2019. Elle correspond à une location de Paris Habitat. »

**Des étudiants ballottés entre les administrations**

Seulement, « la situation a été identifiée et la CAF alertée dès novembre 2019 », affirme Sébastien Deslandes, chargé de communication de Paris Habitat. Or, six mois plus tard, des étudiants boursiers sont toujours en attente d'une régularisation et d'autres ont dû abandonner leur logement étudiant, sous la menace d'un contentieux, et sans possibilité de payer l'intégralité du loyer durant la période de confinement.

Marcelline Guiffan, responsable de la communication du Crous de Paris, assure que c'est « début février », à la suite de nombreuses alertes des étudiants, que son administration découvre le dysfonctionnement. « Les étudiants concernés en ont été informés et le Crous a déduit de leur loyer la part APL », ajoute-t-elle.

Mais dans les faits, certains étudiants sont toujours ballottés entre les administrations. Deux mois après que le Crous assure avoir traité le problème, lorsque Dorian Niel-Ollier demande par courriel quel bailleur a reçu les APL qu'il a dû lui-même payer, la responsable administrative lui montre encore une fois le chemin de la CAF : « S'il s'agit de Paris Habitat, c'est une erreur de leur part, il faudra contacter la CAF à nouveau et rectifier l'erreur. » Aux étudiants de se débrouiller et de payer, en attendant que les administrations s'entendent.

Pour obtenir le paiement de l'intégralité des loyers par les étudiants (APL comprise), les employés du Crous ont un argument massue : le renouvellement du bail. L'une des conditions requises est en effet d'être à jour du paiement des loyers. « Si je perds ce droit au renouvellement, je suis à la rue. Mes parents sont à 900 kilomètres et trouver un logement à Paris est extrêmement difficile », témoigne Quentin Merli. Sa famille a finalement payé. Comme Dorian Niel-Ollier, le jeune homme est en service civique depuis octobre 2019. Il reçoit une indemnité d'un peu plus de 500 euros qui lui permet de régler le solde.

**« Du mépris »**

Gaëtan, qui travaillait dans l'événementiel parallèlement à ses études, a été contraint, faute de moyens, de laisser son logement étudiant au moment du confinement. Il réclame au Crous, en avril, le remboursement du montant des APL qu'il a lui-même avancés. « Nous sommes désolés et attristés que vous ayez quitté votre logement à cause de la CAF… Nous ne sommes pas informés de l'état d'avancement de votre dossier », lui indique-t-on par courriel. Le jeune homme, qui est retourné dans sa famille, ne cache pas son écœurement. « On nous mène en bateau, alors que nous sommes sans ressources. »

Interrogé sur ces dysfonctionnements à répétition, Tahar Belmounès, directeur de la CAF de Paris, indique que « la situation [est] due à une mauvaise convention avec les bailleurs ». Il reconnaît que la Caisse aurait dû régler le problème.

Les étudiants concernés gardent un goût amer de cette année. « Ce qui me met en colère, ce n'est pas le temps mis à repérer le problème de gestion. Une erreur, cela peut arriver. Mais le silence, la non-réponse comme stratégie d'usure du Crous, c'est du mépris », estime Quentin Merli. Selon Paris Habitat, encore 13 étudiants étaient en attente de régularisation mi-mai. Le bailleur parisien précise être en attente d'une demande de remboursement émanant de la CAF.

*par Eric Nunès*


Tous droits réservés Copyright(c) Le Monde
527db588l5c07d05d09d04e2ee0b519429049628326e189d963b79b

# Examens et accompagnement à distance : ce que font Rennes-I, Rennes-II, l'ESA, Université de Paris, l'IMT... - AEF

Rennes-I envisage le recours aux examens télésurveillés pour l'IGR-IAE, tandis que Rennes-II vote une motion de "bienveillance générale" pour les examens. L'ESA attribuera des "crédits CV+" pour des initiatives solidaires d'étudiants. Quant à lui, le centre de simulation en santé de l'Unicaen a monté des formations par simulation pour former quelque 1 100 soignants. L'IMT propose des outils d'évaluation à distance et le Sofa du Cnam des scénarios de continuité pédagogique. De son côté, Université de Paris propose des ateliers web sur l'orientation. Voici quelques initiatives face au Covid-19.

Examens et évaluations

**Rennes-II : motion "pour un filet de sécurité exceptionnel".** Une motion a été adoptée le 15 mai 2020 par la CFVU (33 voix pour et 2 abstentions) et le CA (14 voix pour, 12 contre, 1 abstention) de Rennes-II. Elle concerne la validation des semestres et années d'étude, ainsi que l'obtention des mentions, "dans le cadre de la crise sanitaire inédite que traverse le pays". La motion "invite solennellement tous les jurys de l'université à faire preuve d'une bienveillance générale" et, dans ce cadre et "tout en respectant la souveraineté des jurys", à considérer "de manière particulièrement attentive" le cas des étudiants qui se trouveraient à 0,5 point de la validation d'un semestre ou d'une année, ou de l'obtention d'une mention pour l'ensemble des sessions.

**Rennes-I : débat sur les examens télésurveillés.** La CFVU de Rennes-I a adopté le 16 avril 2020 un nouveau cadrage des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Il s'agira principalement d'évaluations écrites non surveillées, orales et, "à titre exceptionnel, d'évaluations surveillées à distance". Plusieurs associations étudiantes dénoncent ce recours à la télésurveillance, notamment Solidaires Étudiants, pour qui "il s'agit de contrôler les étudiants à distance, donc de relever leur identité, et de surveiller via logiciel mouchard et webcam, voire en doublant avec la caméra du smartphone, leurs faits et gestes pendant le partiel". De son côté, l'université indique qu'une seule composante (l'IGR-IAE) envisage de recourir à des examens télésurveillés, "pour 5 épreuves, concernant 79 étudiants". En votant ce cadrage, l'université souhaite aussi "préparer l'avenir", précisant qu'il n'est pas certain que les étudiants internationaux soient tous présents à la rentrée, et que l'enseignement à distance aura peut-être vocation à perdurer.

**ESA : des "crédits CV+" pour des initiatives solidaires d'étudiants**. L'ESA (École supérieure d'agricultures) a décidé de valoriser les initiatives de ses étudiants qui s'engagent dans des actions solidaires pour affronter la crise du coronavirus : renfort de main-d'œuvre auprès des agriculteurs, aide aux personnes âgées, aux frères et sœurs pour le suivi scolaire, aux personnels soignants...

L'école leur attribuera des crédits CV+, qui sont habituellement obtenus à l'occasion d'une activité "facultative, non académique, et par laquelle l'étudiant fait preuve d'autres connaissances et /ou de capacités d'action qui contribuent néanmoins pleinement à sa formation de futur ingénieur". Ces crédits permettent "d'enrichir le CV, d'où leur nom de CV+. Ils peuvent également permettre de compenser des modules ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10", ajoute l'école.

Accompagnement des personnels

**La simulation à l'Université de Caen pour les personnels de santé.** Le centre de simulation en santé du CHU de Caen et de l'Unicaen a monté en l'espace d'un week-end un ensemble de formations par simulation pour former quelque 1 100 soignants dans le contexte de la crise sanitaire. Selon Ouest France, cette initiative intéresse en particulier les États-Unis. Norsims, qui existe depuis 2015, a notamment organisé en 2018 un colloque francophone de simulation en santé réunissant environ 250 chercheurs d'une dizaine de pays. Interrogé par AEF info à cette occasion, son responsable opérationnel, Clément Buléon, soulignait alors la "très forte volonté politique" de l'Unicaen autour de la simulation dans les enseignements de santé (lire sur AEF info).

**L'IMT propose des ressources sur l'évaluation à distance.** Le réseau Comete, qui regroupe les personnels d'accompagnement à la pédagogie de l'IMT, propose plusieurs ressources sur l'évaluation à distance (lire sur AEF info). Parmi elles : un webinaire intitulé "Évaluer à distance en temps de confinement" qui fait partie d'une série sur "l'évaluation", et un guide pédagogique.

**Laboratoire Sofa du Cnam : "Scénarios pour la continuité pédagogique".** Le living lab Sofa (laboratoire des usages socio-éducatifs du numérique) du Cnam publie une "chronique d'une continuité pédagogique : du présentiel au distanciel" en plusieurs "épisodes" : "faire face à l'urgence", "rythmer la journée et varier les modalités pédagogiques", et "l'entraide et le travail en sous-groupe". Il y interviewe des enseignants "sur la façon dont ils ont réalisé leurs cours à distance". Il donne aussi trois exemples de "scénarios pour la continuité pédagogique".

orientation en ligne

**Université de Paris : orientation et professionnalisation en ligne.** Le pôle de l'orientation et de la professionnalisation d'Université de Paris propose chaque semaine cinq web ateliers "Orientation et professionnalisation en visioconférences", d'une durée maximale de 1h30 chacun, pouvant accueillir jusqu'à 10 étudiants. 10 professionnels les animent. Par ailleurs, le Pôle propose aussi aux lycéens des "web conférences" sur les formations universitaires et des "web ateliers" sur les projets de formation post-bac.


Document de provenance tierce dont la diffusion n'engage pas la responsabilité d'Aday.

# RECHERCHE MÉDICALE

# "Il faut aller là où l'air se renouvelle le plus souvent" : un professeur de médecine défend la réouverture des parcs et jardins

**Pour Jean-François Toussaint, professeur de physiologie à l'université Paris-Descartes, il faut "ouvrir les espaces qui ne sont pas confinés" car c'est là que le risque est le moindre. Et si le coronavirus est toujours présent, sa circulation est bien plus faible qu'en mars ou avril.**

France des plages ouvertes contre France des parcs fermés... Les espaces verts dans les grandes villes restent pour la plupart interdits d'accès , dans les départements classés en zone rouge, malgré le déconfinement. À l'inverse, les plages sont pour la plupart rouvertes "Il faut ouvrir les espaces qui ne sont pas confinés, les bois, les parcs" pour éviter des rassemblements massifs en ville, explique pourtant Jean-François Toussaint, professeur de physiologie à l'université de Paris-Descartes et directeur de l'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (Irmes) "Les plages sont les endroits où on a le moins de chance d'être contaminé et elles n'auraient pas dû être fermées."

Selon Jean-François Toussaint, en phase de déconfinement , le critère qui doit guider les décisions est la circulation du virus. " On sait qu'il a diminué de 95% par rapport aux maxima de fin mars, début avril, et donc le risque est moindre", explique-t-il. Si les parcs restent pourtant fermés en zone rouge, c'est parce qu'il "se maintient une forme de peur, d'inquiétude massive." Pourtant, Jean-François Toussaint se veut optimiste : même si l'hypothèse d'un rebond n'est pas à écarter, "p artout, on voit des effets de diminution de la maladie"

franceinfo : D'un point de vue sanitaire, comprenez-vous que des parcs municipaux restent fermés dans les villes des départements en zone rouge ?

Jean-François Toussaint : L'évaluation du risque, c'est le seul facteur qui doit tenir la conduite des décisions. Or, les plages, par exemple, sont les endroits où l'on a le moins de chance de se contaminer. Elles n'auraient pas dû être fermées. C'est d'ailleurs Eric Caumes [ chef du service des maladies Infectieuses et tropicales à l'h ôpital de la Pitié-Salpêtrière] qui le disait : il ne faut pas laisser les personnes dans des endroits confinés , il faut au contraire aller là où l'air se renouvelle le plus souvent. Il n'y a pas d'autre endroit que les plages pour voir un tel renouvellement. Pour les parcs, les parcs nationaux, les forêts, ces endroits où vous ne croisiez personne pendant la phase de confinement, c'est la même chose. Au moment du déconfinement, la seule inquiétude est celle de la circulation du virus. On sait qu'il a diminué de 95% par rapport aux maxima de fin mars début avril. Et de la même façon, le risque est moindre : il est toujours présent et il n'est pas nul, mais il est beaucoup plus faible. Il faut voir ensuite quelles sont les populations à risque, quelles sont les populations vulnérables, quels sont les gens qui risquent de développer les formes sévères.

Ce qui focalise l'attention, ce sont les parcs en ville, à Paris, notamment. Ces parcs-là sont fermés, ce qui fait qu'il y a une forte densité dans les rues de Pa-

ris. Faudrait-il les rouvrir ou non ?

Si on voit la question sous l'angle de la propagation, on comprend que sur le boulevard Richard-Lenoir, par exemple, toutes les personnes se retrouvent agglutinées au milieu du terre-plein central du boulevard, sur lequel les enfants, les personnes âgées, tout le monde, se retrouve dans des conditions de densité beaucoup trop importantes. Alors à ce moment-là, il faut reconfiner ! Ce n'est pas du tout la chose qu'il faut faire maintenant, c'est au contraire d'ouvrir les espaces qui ne sont pas confinés : les bois, les parcs... Et l'ensemble de ces éléments qui doivent être considérés par rapport aux seuls risques.

Qu'est-ce qui inquiète tant le gouvernement ? Pourquoi maintient-il cette fermeture des parcs dans les zones rouges, à Paris ou à Strasbourg ?

Il se maintient une forme de peur, d'inquiétude massive par rapport au mois de mars. Nous ne sommes plus au mois de mars : au mois de mai, la circulation du virus a diminué de 95%, les formes sévères sont très rarement présentes, et on voit des effets de plus en plus faibles de la maladie dans l'ensemble des pays européens. Dans l'ensemble du monde, la mortalité a réduit de 50% par rapport aux maxima du 16 avril. Partout, on voit des effets de diminution de la maladie. Elle a même cessé dans cinquante pays et régions du monde.

Pour vous, l'épidémie est en train de se terminer, comme le dit par exemple le professeur Didier Raoult, ou c'est le confinement et les gestes barrières qui ont évité ou vont éviter une deuxième vague ?

C'est ce qui focalise notre attention. L'hypothèse la plus probable est celle qu'elle se termine maintenant. Cinquante pays comme la Nouvelle-Zélande, par exemple, ou plus proche de nous, l'Albanie, n'ont vu aucun cas de contamination, aucun décès depuis trois semaines. Si c'est le cas chez nous, comme dans ces cinquante pays, alors on va voir l'épidémie s'arrêter.

Vous considérez qu'un rebond aujourd'hui est à exclure ?

Non. C'est une hypothèse à retenir, mais une hypothèse parmi toutes les autres . Les effets des gestes de distanciation ont été extrêmement importants. C'est ceux-là qui ont permis de réduire la transmission. L'effet du confinement n'est pas certain du tout. Les pays qui n'ont pas confiné ont eu beaucoup moins de décès qu'il n'était attendu. Le point le plus important maintenant est de regarder le risque réel aujourd'hui. Et ce risque a considérablement diminué.

Il y a aussi l'hypothèse avancée, avec des cas dès l'automne dernier en France, que nous ayons en fait déjà subi cette deuxième vague.

Plus exactement, ce sont deux phases différentes de la maladie. Une phase de diffusion qui est sous le radar, qu'on ne détecte pas et qui, probablement, remonte à l'automne 2019 dans le monde entier, avec la circulation sur les voies touristiques et les voies commerciales. Des échanges avec la Chine, très probablement. Et c'est ensuite au printemps que les phases exponentielles, les phases explosives vont apparaître : en janvier en Asie, en Iran ensuite, en février en Italie, puis en mars en France, en Espagne et dans tous les pays européens. Cette propagation du virus nous donne l'idée que la situation était probablement en place très en amont, très longtemps avant.

La sélection de franceinfo sur le coronavirus

Infographies.

Morts, hospitalisations, âge des malades... Suivez l'évolution de l'épidémie en France et dans le monde

Vrai ou Fake.

Peut-on être contaminé en mangeant de la viande provenant d'abattoirs touchés par l'épidémie ?

Carte.

Déconfinement : découvrez les plages de France rouvertes

Eclairage.

Neuf questions sur la limite de déplacement de 100 km autour du domicile

Infographie.

Comment entretenir les masques de protection en tissu ?



https://www.francetvinfo.fr/image/75rzp9uxy-efbb/1500/843/21561807.jpg

Le parc des Buttes-Chaumont à Paris, le 21 mai 2020. (FRED DUGIT / MAXPPP)



https://www.francetvinfo.fr/image/75rzp9uxy-7b21/1200/450/21561815.jpg

*par Franceinfo Radio France*



Tous droits réservés 2020 franceinfo: (web)
2978b5d7lc20680d70d40532d509b15827a42729f2b7153b3498b48

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN.fr
Toute l'actualité médicale et socio-professionnelle

mercredi 20 mai 2020
438 mots - 2 min



# Syndrome inflammatoire multisystémique de l'enfant : une étude française montre que 88 % des enfants ont eu un diagnostic confirmé de Covid-19

Alors que Santé publique France a rapporté une centaine de cas de syndrome inflammatoire probablement lié à une infection Covid-19, une première publication française menée par l'hôpital Necker-Enfants malades (AP-HP) et l'Université de Paris décrit une série de 35 enfants dans la revue « Circulation ». Parmi eux, 88 % ont été testés positifs au virus par RT-PCR ou sérologie (à noter que des résultats manquaient pour certains patients).

Ces observations suggèrent ainsi que le syndrome inflammatoire multisystémique de l'enfant (MIS-C pour Multisystem inflammatory syndrome in children) est un nouveau syndrome post-infectieux lié à une exposition antérieure au SARS-CoV-2. Des cas similaires ont notamment été décrits en Grande-Bretagne, en Italie et aux États-Unis, et des premiers décès ont été rapportés, dont un en France.

**80 % des enfants présentent des signes gastro-intestinaux**

Les enfants inclus ont été admis en soins intensifs entre le 22 mars et le 30 avril pour une insuffisance cardiaque aiguë associée à un état d'inflammation de multiples organes. Les enfants, d'âge moyen 10 ans, ont été pris en charge au sein des unités du réseau français M3C de cardiologie congénitale et pédiatrique et de Genève (Suisse), situées en zone d'épidémie active.

Parmi les caractéristiques observées, les auteurs ont noté que 28 % des enfants avaient des comorbidités (en particulier de l'asthme et un surpoids), tous présentaient de la fièvre et de l'asthénie, et 80 % d'entre eux présentaient des symptômes gastro-intestinaux (douleurs abdominales, vomissements ou diarrhée). De plus, la présence des marqueurs de l'inflammation rapportée témoigne d'un orage cytokinique.

**Un traitement par immunoglobulines et stéroïdes**

Un traitement par immunoglobulines et éventuellement stéroïdes, en réduisant l'inflammation, est associé à la récupération de la fonction systolique ventriculaire gauche des enfants. Dix d'entre eux ont eu besoin d'assistance circulatoire de manière temporaire, mais aucun décès n'est à déplorer dans cette série.

Au moment de la soumission de l'article, tous les patients étaient sortis de l'hôpital, sauf un qui était sous ECMO (oxygénation extracorporelle par membrane). Une surveillance cardiaque a été mise en place chez tous les enfants.

Si ce nouveau syndrome inflammatoire présente des points communs avec la maladie de Kawasaki, il s'en distingue concernant ses signes cliniques majeurs.

« *L'atteinte myocardique associée à une insuffisance cardiaque aiguë est proba-*

*blement due à une sidération myocardique ou à un œdème plutôt qu'à des lésions myocardiques inflammatoires* », soulignent les auteurs, qui estiment qu'« *une étude supplémentaire est nécessaire pour déterminer le spectre complet de la maladie et si des complications cardiaques à long terme peuvent survenir* ».


Tous droits réservés lequotidiendumedecin.fr 2020
dd7d6574l5e0f50c50590f92840d61ff2414f32be27a156d1679ec1

# LE COVID-19 VU PAR LES SCIENCES SOCIALES

Les Echos

N° 23206
mardi 26 mai 2020
Page 11
1498 mots - 6 min





# Le « faire soi-même » promis à un bel avenir

Cuisine, bricolage, décoration… La vogue du « do-it-yourself » s'est amplifiée pendant le confinement. Elle répond à une recherche de plaisir, d'autonomie et d'évasion, voire de remise en cause du monde du travail et de défiance vis-à-vis de certains produits industriels.

Les levures, les sucres aromatisés et la farine. Ces trois produits ont été les vedettes de la grande distribution pendant le confinement. Enregistrant les plus fortes progressions de vente tous produits confondus, juste derrière les gants ménagers, selon l'institut d'études de la consommation Iri. « La farine fut le produit emblématique de cette tendance du « faire à la maison » pendant le confinement. Les ventes sont en augmentation depuis des années et cela s'est accéléré à cette occasion », explique Frédéric Nicolas du cabinet Iri. Pendant cette période 37 % des gens ont acheté des produits correspondant au triptyque « cuisine, bricolage, décoration » selon un sondage effectué pour le compte de Easycash. « Ces activités correspondent à un besoin profond de travailler avec ses mains. Elles ont eu un rôle important et permis de supporter le confinement », analyse le sociologue Ronan Chastellier fondateur de la société Tendanço.

« Le 'faire soi-même' correspond à toutes les activités qui se substituent à une transaction marchande », précise Philippe Moati, professeur d'économie à l'Université de Paris-Diderot et cofondateur de L'Observatoire société et consommation (L'ObSoCo). Huit Français sur dix s'adonne à une de ces activités selon l'étude de L'ObSoCo publiée en 2018 : bricolage, culture de ses fruits ou légumes, production de confitures ou de jus de fruit, réparation de son véhicule… Et le mouvement prend de l'ampleur puisque l'an dernier 40 % des consommateurs affirmait fabriquer certains produits alimentaires ou d'hygiène contre 28 % en 2017 (voir ci-contre).

## Survivalisme

Les motivations des pratiquants sont diverses et entremêlées : volonté de faire des économies, souci de maîtriser l'origine des produits et souvent véritable plaisir. « Cela peut aller de la recherche de l'autonomie jusqu'au survivalisme », analyse Philippe Moati. Quel avenir pour cette tendance du « faire soi-même » une fois sortie de cette crise sanitaire et cette période exceptionnelle du confinement ? « Le 'faire soi-même' semble une tendance lourde. Les gens qui étaient dans cet état d'esprit vont le garder et d'autres se sont découvert une vocation ou un état d'esprit. Cela a tout de même ses limites et le principal obstacle au 'faire soi-même' est celui du temps », analyse Rémy Oudghiri directeur général du cabinet Sociovision.

Internet joue un rôle majeur dans la diffusion du « faire à la maison ». Les pratiquants fiers de leurs réalisations aiment faire partager leur passion et la recherche de tutoriels vidéos constitue le premier réflexe de ceux cherchant de l'information. En 2016 de jeunes passionnés ont créé Wikifab « une sorte de mini Wikipedia du 'do-it-yourself' », explique David Flipo. La plateforme regroupe quelque 500 tutoriels qu'on peut sélectionner selon quatre catégories (type, catégorie, coût et difficulté) allant de la remorque pour vélo, au système de recharge pour véhicule électrique.

## Kits de prêts à cuisiner

Les entreprises se sont engouffrées sur ce qui est devenu un marché. Instructables, un équivalent américain de Wikifab créé dès 2005, a été acheté en 2011 par Autodesk le géant du logiciel de CAO. En France le monde du « faire soi-même » suscite également des appétits. En 2017 L'ObSoCo a estimé que l'ensemble de ces activités du « faire » pesait 95 milliards d'euros. Le seul domaine du bricolage en représente une bonne partie. Et si Leroy Merlin a bien pris la vague du « do-it-yourself », en lançant très tôt des cours pour apprentis bricoleurs, l'enseigne a mal négocié le virage de l'e-commerce. Laissant le champ libre sur Internet à ManoMano qui vient de lever 235 millions d'euros en moins d'un an et qui a profité à plein du confinement. « Nous avons doublé nos objectifs », souffle Christian Raisson, l'un des deux confondateurs.

Le marketing a aussi accompagné des tendances émergentes comme fabrication de produits cosmétiques à la maison devenue un véritable marché. Avec des boutiques comme celles d'Aroma Zone qui vendent tous les ingrédients et des robots qui per-

mettent de transformer sa cuisine en mini laboratoire. On a aussi vu l'apparition d'un nouveau concept avec le « prêt à cuisiner » proposé par de jeunes entreprises comme Quitoque, racheté par Carrefour, Cook Angels ou Foodette né en 2012 qui revendique 10.000 clients. Ceux-ci reçoivent chaque semaine les ingrédients et la recette de chaque plat commandé. « Pour quelqu'un souhaitant manger à la maison, de façon variée et saine avec des produits dont il connaît l'origine, la charge mentale est importante. Nous répondons à ce besoin », explique Olivier Tangopoulos, le fondateur de Foodette.

## Préoccupations pour la santé et l'environnement

Dans la galaxie du « do it yourself », le mouvement des « makers », en s'appuyant sur le numérique et notamment l'impression 3D et la culture open source, tient une place à part mais majeure. Le mouvement qui a donné lieu à la naissance des Fablab porte en germe une révolution du monde du travail, assure Michel Lallement, professeur de sociologie au CNAM et coauteur de « Makers - Enquête sur les laboratoires du changement social » : « Ce retour du 'do-it-yourself' dans notre paysage productif n'est pas un hasard. Ce mouvement makers constitue une façon de trouver une voie alternative pour le travail de demain avec des rapports hiérarchiques différents, le refus de la propriété industrielle, la libre coopération, l'autonomie et le partage des connaissances. »

Parmi les multiples causes qui jouent en faveur du « faire à la maison », on voit aussi monter la défiance vis-à-vis des produits industriels mis en cause pour leur impact sur la santé ou l'environnement. « Il y a une prise de conscience que nombre de produits vendus en magasins sont mauvais pour la santé », confirme Frédéric Nicolas de IRI. D'autres facteurs vont jouer dans l'avenir et notamment la conjoncture. « Avec les difficultés économiques les Français pourraient avoir davantage recours au 'faire soi-même' », analyse Frédéric Nicolas. « Le télétravail, s'il se pérennise pourrait aussi jouer en faveur de ce mouvement », ajoute Rémy Oudghiri.

Le « faire soi-même » pourrait compter sur une autre de ses vertus. Celle de procurer du bonheur, tout simplement. C'était la conclusion de l'enquête menée par L'ObSoCo : « Le degré d'engagement dans le 'faire' est positivement et significativement corrélé avec le niveau de bien-être des individus. Autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, plus on 'fait', plus on est heureux. » Philippe Moati prédit même l'avènement d'une ère 'du faire' : « On vit un mouvement de transition passant d'un modèle de l'avoir basé sur l'accumulation de biens vers celui de l'être pour lequel on s'intéresse aux gens pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Il faudrait même mener une politique publique et d'accompagnement pour aider les gens sur les premiers pas. » ■

*par Frank Niedercorn*

## En chiffres

80 % des Français déclarent pratiquer une activité correspondant au « faire soi-même » : bricolage (55 %), faire pousser ses fruits ou légumes (35 %), produire ses confitures (29 %), réparer son véhicule (25 %), produire ses jus de fruit (24 %), fabriquer son pain (20 %), confectionner ses vêtements (14 %).
12 % des gens fabriquent leurs produits d'entretien mais ils sont plus nombreux (14 %) à déclarer qu'ils pourraient s'y mettre. La tendance est la même pour la fabrication des cosmétiques (13 %), et des pâtes alimentaires (13 %) (source L'Observatoire société et consommation en 2018).
40 % des consommateurs déclarent fabriquer certains produits alimentaires ou d'hygiène en 2019. Les biscuits (47 %) sont les plus cités devant les yaourts (24 %) et les produits d'entretien (source Iri)

## Barnabé Chaillot, youtubeur star du bricolage

Il fait ses sandales avec du pneu, produit et consomme sa propre électricité, réutilise l'eau de pluie et cultive évidemment ses légumes. Durant le confinement, depuis sa maison des environs de Voiron en Isère, il a alimenté tous ses voisins avec la farine produite avec son moulin. Barnabé Chaillot est non seulement un bricoleur de génie, mais aussi un youtubeur talentueux suivi par près de 200.000 abonnés. Car toutes ses réalisations, notamment celles concernant l'autoconsommation photovoltaïque, sont disponibles en vidéo souvent très pédagogique, mais aussi drôles, enjouées et parfois impertinentes. Avec la certitude que l'exemple, l'humour et l'authenticité constituent les meilleurs arguments pour convaincre qu'un autre mode de vie est possible.

Parution : Quotidienne
Diffusion : 130 059 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2019
Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017
Tous droits réservés Les Echos 2020
5775A5CAl7E00100B02604820808910E2004EE2E42A31B4E297347B

LA CROIX

mercredi 20 mai 2020 10:39
1200 mots - 5 min

: LA CROIX

# Les services d'archives à pied d'œuvre pour conserver une trace du confinement

**De multiples opérations de collecte de documents et d'objets liés au confinement ont été lancées en France depuis le mois de mars. Services d'archives, Bibliothèque nationale de France, musées et chercheurs s'intéressent aux traces laissées par cet événement sans précédent.**

Reportage

Ce sont les empreintes bourguignonnes d'une épidémie planétaire. Dessins d'enfants, photos de rues vides, poèmes de circonstance, paroles de chanson, vidéos prises de son balcon, carnets de bord, captations d'apéritifs virtuels… À la date du lundi 18 mai, les archives municipales de Dijon avaient reçu 781 documents de toute sorte liés au confinement , envoyés par des quidams sous format numérique.

Cette collecte répond à un appel lancé aux Dijonnais par la municipalité. « Même sans cela, je crois qu'on aurait reçu des documents, relève Christine Martin, adjointe à la culture. Comme les habitants d'autres villes, ils ont eu l'impression de vivre quelque chose d'extrêmement particulier et ont un vrai besoin de témoigner. À juste titre, certains estiment que leur vie est une partie d'une histoire plus large. »

Des dizaines de services d'archives, municipaux ou départementaux, ont organisé le même type de campagne, à l'image de celui des Vosges, un des premiers à se positionner et qui a recueilli 90 témoignages écrits. « Ce sont des textes relativement courts, envoyés par des personnes qui n'ont pas l'habitude d'écrire, précise François Petrazoller, conservateur du patrimoine aux archives vosgiennes. C'est tout l'intérêt de l'opération. Ce qui les a motivés, c'est la garantie que leur production sera conservée pour l'éternité, contrairement aux réseaux sociaux. Ils écrivent pour la postérité. »

« Nous sommes en plein dans la collecte de l'intime »

Des robots de la Bibliothèque nationale de France (BNF) se sont aussi mis en quête des traces du Covid-19 sur le Web et le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) a lancé un appel, ouvert jusqu'au 31 mai, pour enrichir ses collections d'objets du quotidien ayant trait au confinement. Pantoufles enfilées pour rester chez soi ou casseroles utilisées pour célébrer les soignants, plus de 300 propositions lui ont été adressées. « Nous sommes en plein dans la collecte de l'intime » , souligne Émilie Girard, la directrice scientifique de l'établissement marseillais.

Le mouvement rappelle la récupération de dessins ou de mots manuscrits sur les mémoriaux spontanés créés après les attentats du 13 novembre 2015, avec une ampleur supérieure tant personne n'a échappé au phénomène. Il répète aussi le principe de la Grande Collecte du centenaire de la Grande Guerre, qui avait été l'occasion pour les Français de transmettre des pièces familiales. « La collecte participative est une tendance lourde » , observe la sociologue Sarah

Gensburger, directrice adjointe de l'Institut des sciences sociales du politique.

Avec sa collègue Marta Severo, cette spécialiste de la mémoire a elle-même lancé un « défi collaboratif » baptisé « Vitrines en confinement » pour étudier les mots du confinement dans l'espace public. Il consiste à envoyer des clichés d'affichettes posées par les commerçants sur leurs devantures. Près de 2000 sont parvenus. « Les gens postent des photos, les commentent, participent à des groupes, note l'universitaire. Comme pour les attentats, c'est aussi une manière de donner sens à des événements qui ne sont pas évidents à digérer. »

Depuis Marseille, Émilie Girard dresse un constat similaire face au succès rencontré par les différents services d'archives : « Dans une période où le lien social peut paraître limité, les institutions patrimoniales jouent pleinement leur rôle social. On le voit quand nous écrivons aux gens pour les remercier de leurs propositions. Souvent, ils nous répondent, il y a une forme d'échange. » Mais tous les « trésors » proposés au Mucem ne rejoindront pas ses réserves, ni ne seront exposés. Un choix sera fait. « On ne va pas s'arrêter non plus à la collecte, reprend-elle. Il y a ensuite un vrai projet de recherche à mettre en place. »

Écrire un récit qui ne soit pas univoque

Des chercheurs ont d'ailleurs déjà mis sur pied leur propre récolte. « On est à une époque où l'on peut capter énormément de documents et de contenus émis par tout un chacun, commente l'historien Frédéric Clavert, spécialiste de l'histoire contemporaine à l'université du Luxembourg, qui a de son côté collecté 31 millions de tweets dans l'espace francophone. Cela nous permettra d'analyser la crise du point de vue de ceux qui ont déposé ces documents . »

Recueillir les traces les plus diverses du confinement peut en effet permettre d'écrire un récit qui ne soit pas univoque, et donc pas seulement constitué par les autorités. Mais Sarah Gensburger pointe aussi les limites de la frénésie actuelle. « Cela pose beaucoup question, dit-elle. Qui parle ? Quelles traces va-t-on garder ? Je ne suis pas sûre que la caissière de Franprix va apparaître quelque part dans ces collectes. »

Pour elle, la coordination entre tous les acteurs qui accumulent les documents reste aussi à construire. « C'est un enjeu fort, insiste-t-elle. L'autre problème est de définir ce qu'est une archive du confinement. Il n'y a pas de limite. » Car le risque de s'y perdre n'est pas loin. « Ce risque existe toujours, mais on a aujourd'hui des outils informatiques qui nous permettent de traiter des volumes d'information extrêmement importants » , modère Frédéric Clavert.

Un projet de musée virtuel

Professeur en science des données à l'Université de Paris, Yves Rozenholc a commencé à travailler en mars avec un groupe d'universitaires à l'élaboration d'un musée virtuel du Covid-19, qui pourrait servir de pont entre ces multiples opérations en utilisant les possibilités de l'intelligence artificielle. « Nous ne sommes pas dans la première pandémie de l'ère moderne, souligne-t-il. En revanche, nous sommes dans la première pandémie de l'ère digitale. »

Le projet se veut global et international. Au-delà des aspects patrimoniaux et

didactiques, il est conçu pour permettre à des chercheurs de toutes disciplines de lancer des analyses à grande échelle sur les gigantesques bases de données en train d'être constituées de manière éparpillée. « On pourrait comparer l'évolution de la maladie dans chaque pays et, surtout, les réactions sociétales qu'elle a engendrées, poursuit l'enseignant-chercheur. Cela peut intéresser des historiens, mais aussi des spécialistes des sciences sociales, de la santé ou du numérique. »

Yves Rozenholc a proposé à un certain nombre de partenaires de s'associer à cette initiative basée sur les principes de la recherche ouverte. « Cela peut participer à l'éclosion d'un modèle sociétal nouveau, plus résilient et plus altruiste » , estime-t-il. Les archives départementales des Vosges se sont montrées intéressées. À Épinal, comme à Dijon, Paris, New York ou Wuhan, c'est le même virus qui marque les mémoires.




https://img.aws.la-croix.com/2020/05/20/1201095219/Poemes-videos-carnets-milliers-documents-confinement-collectes-partout-France_0_1400_933.jpg

Poèmes, vidéos, carnets de bord, des milliers de documents liés au confinement sont collectés partout en France. Karine Péron Le Ouay /Hans Lucas




https://img.aws.la-croix.com/2020/05/20/1201095219/Poemes-videos-carnets-milliers-documents-confinement-collectes-partout-France_0_729_486.jpg

*par Pascal Charrier*


Tous droits réservés 2020 la-croix.com
1d7555fel0a08508106d03b2d10c21ef2be43e2e629010092741b5a

# TRIBUNES

Le Monde.fr

jeudi 28 mai 2020
779 mots - 3 min

NEWS : LE MONDE.FR

# « Le masque porté indifféremment par les hommes et les femmes ne constitue pas un signe de discrimination sexiste »

**Ironiser sur le fait que la France encourage le port du masque et pénalise celui de la burqa, c'est ne pas tenir compte de différences fondamentales, soulignent, dans une tribune au « Monde », soixante-dix universitaires français, suisses, belges et canadiens.**

Tribune. Les comparaisons les plus saugrenues entre interdiction de la burqa dans les lieux publics et obligation du port du masque sanitaire contre le Covid-19 fleurissent ces jours-ci, et jusque dans les colonnes du Monde, qui a publié dans son édition du 19 mai une tribune d'une juriste française, Stéphanie Hennette-Vauchez, qui, après de longs développements sur la polysémie et la labilité des signes, évoque en conclusion « les dimensions excluantes et discriminantes de certaines itérations contemporaines de la laïcité ».

Voilà qui fait écho à un récent article du Washington Post du 10 mai stigmatisant le soi-disant racisme antimusulman que trahirait l'interdiction de la burqa (« France mandates masks to control the coronavirus. Burqas remain banned »). Mais ironiser sur le fait que la France encourage le port du masque alors qu'elle pénalise le port de la burqa, c'est ne pas tenir compte de différences fondamentales, qui rendent une telle analogie non pertinente, pour ne pas dire extravagante.

Tout d'abord, en effet, le masque sanitaire est porté indifféremment par les hommes et les femmes : il ne constitue donc pas un signe de discrimination sexiste. Au contraire, la burqa est préconisée exclusivement pour les femmes : elle est un signe sexiste.

**Aucun message politique**

Deuxièmement, le port du masque sanitaire a vocation à être purement temporaire. Il n'est préconisé que de façon instrumentale, le temps que la pandémie recule. Il n'est obligatoire que dans certains lieux publics (notamment les transports et certains commerces,) et non partout et tout le temps. Au contraire, le port de la burqa est une fin en soi, qui s'impose en toutes circonstances.

Troisièmement, le port du masque sanitaire ne véhicule aucun message politique, ne promeut aucune idéologie ni aucune religion, et n'implique aucun jugement sur l'infériorité d'une catégorie par rapport à une autre. Au contraire, le port de la burqa vise à promouvoir une forme extrémiste et non représentative de la religion musulmane, en identifiant la bonne musulmane à celle qui l'adopte.

Quatrièmement, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, le port du masque est un pas fait à la rencontre de l'autre : porter un masque c'est protéger les autres, tous les autres, que l'on peut croiser au hasard des rues. Le masque sa-

nitaire est un signe de sociabilité et de solidarité avec autrui, d'appartenance à notre commune humanité.

Au contraire, porter la burqa, c'est à la fois se soustraire au regard d'autrui et affirmer son affiliation à un lien exclusif au seul groupe d'appartenance idéologique, excluant de fait toutes les autres personnes.

**Persécutions**

Cinquièmement enfin, des femmes demandent l'asile en France parce que, pour avoir refusé de porter la burqa, elles sont victimes de persécutions, voire menacées de mort. Est-ce le cas du masque contre les gouttelettes ?

Négliger ces différences revient à vouloir comparer ce qui ne peut l'être en s'en tenant à l'apparence, en l'occurrence l'apparence de deux visages cachés par deux morceaux de tissu. Mais les apparences sont faites, justement, pour être dépassées, et les phénomènes sociaux sont faits pour être analysés, du moins par quiconque prétend mener un travail de réflexion.

Il est regrettable que ceux qui amalgament burqa et masque sanitaire n'aient pas jugé utile de s'informer davantage auprès des nombreux chercheurs et intellectuels qui, en France, aux États-Unis et ailleurs, ont depuis longtemps mené des recherches et publié articles et ouvrages sur ces questions.

Nous appartenons à un collectif d'universitaire et chercheurs francophones, Vigilance Universités, au sein duquel se trouvent beaucoup de ces spécialistes : nous sommes à la disposition de ceux qui désireraient s'informer davantage sur les fondements de la politique française en matière de masques sanitaires, tout comme de signes religieux. Ceux qui prônent la tolérance à l'intégrisme islamique discriminant pourraient ainsi s'ouvrir à la compréhension de l'universalisme laïque et antiraciste tel que le défendent les institutions de notre pays.

Premiers signataires : Joëlle Allouche, sociologue du judaïsme (CNRS) ; Evelyne Buissière, philosophe (classe préparatoire, Grenoble) ; Richard Bénatouil, chargé de cours organisation et GRH (université de Nantes) ; Jacqueline Costa-Lascoux, juriste et psychosociologue (CNRS-Sciences Po) ; Danielle Delmaire, historienne contemporanéiste (université de Lille) ; Gilles Denis, historien de la biologie (université de Lille) ; Michel Dreyfus, historien des mouvements sociaux (université Paris-I) ; Nathalie Heinich, sociologue (CNRS-EHESS) ; Martine Hennard Dutheil, angliciste et comparatiste (université de Lausanne) ; Liliane Kandel, sociologue (université Paris-VII-Denis-Diderot) ; Joël Kotek, politologue et historien (Université libre de Bruxelles) ; Laurent Loty, historien des idées scientifiques et politiques (CNRS) ; Andrew William Quinn, philosophe éthologue des systèmes sociaux (université Sherbrooke et université de Laval, Québec, Canada). Membres de Vigilance Universités (Réseau universitaire de veille contre le racisme et l'antisémitisme, contre le racialisme et le communautarisme, et pour la défense de laïcité).

Liste complète : https://vigilanceuniversites.files.wordpress.com/2020/05/signataires-tribune-burqa-et-masque-sanitaire-2.pdf

*par Collectif*


Tous droits réservés Copyright(c) Le Monde
e372450alb300706809306a2960041ac20c4392512561794f05af27

# L'après-coronavirus : vers une société inclusive ou excluante ?

**Par Benoite Aubé, Chercheuse en psychologie sociale, Université de Paris**
**Publié le 27/05/2020 à 10h06 Epidémie Coronavirus : la rédaction de "Sud Ouest" mobilisée**

Vous informer avec rigueur : nos journalistes sont engagés dans cette mission d'information d'intérêt général. Votre soutien nous est plus que jamais indispensable : plus d'informations sur l'abonnement.

La crise que nous traversons risque d'impacter nos préjugés et nos comportements envers les autres de manière insidieuse.

Partout, des voix s'élèvent pour parler du « monde d'après ». Un nouveau monde impulsé par l'élan de solidarité actuel se dessinerait-il ? Une nouvelle société empreinte de plus d'entraide et de tolérance ? Nous avons traversé d'autres crises par le passé. L'une des plus marquantes, en France, dans la dernière décennie, est liée aux attentats de Charlie Hebdo. Si les actes et menaces anti-musulmans ont malheureusement augmenté en France en cette période, de nombreux français se mobilisaient en parallèle lors de marches citoyennes pour manifester leur soutien aux victimes et cela, dans un climat dénué d'animosité envers les musulmans

Alors que le contexte anxiogène actuel semble de tout autre nature, la crise que nous traversons risque, elle aussi, d'impacter nos préjugés et nos comportements envers les autres, mais de manière bien plus insidieuse. Comment un simple virus pourrait-il favoriser des tensions entre les groupes sociaux ? Comment pourrait-il nous empêcher de dessiner cette nouvelle société plus inclusive ?

Perception de la menace

Si les évènements traumatisants récents ont coûté la vie à de nombreux Français, la probabilité de mourir de l'un de ces évènements reste malgré tout statistiquement relativement faible. Au-delà de la réalité de la menace, les chercheurs·euses en psychologie sociale ont montré que la perception subjective de la menace influence notre manière de penser, nos émotions et nos comportements.

Parmi les menaces perçues les plus soutenues empiriquement, la menace pour l'intégrité physique, telle qu'elle a été vécue après les attentats terroristes, déclenche un sentiment fort de peur chez les individus. La seconde menace perçue est quant à elle directement liée à l'actualité qui nous concerne aujourd'hui. La contamination potentielle par des parasites pathogènes (tels que les virus ou les bactéries) est une menace à laquelle l'être humain est particulièrement sensible et réactif.

Les recherches sur le « système d'immunité comportementale » suggèrent que

l'être humain serait doté d'un système de protection contre les maladies lui permettant de détecter les parasites représentant un danger pour la survie de l'espèce humaine. En réponse à son activation, l'être humain ressentirait avant tout une émotion de dégoût envers l'objet source, facilitant dès lors l'évitement comportemental des parasites infectieux. Si ce système, et l'émotion de dégoût qui lui est associé, peuvent se révéler utiles pour nous protéger de certaines maladies, ce mécanisme comporte aussi des failles dans son activation, entraînant des conséquences plus pernicieuses.

Stigmatisation de certains groupes sociaux

À ce titre, les recherches ont montré des effets négatifs sur des variables psychologiques et comportementales, à première vue sans lien direct avec la menace de contamination. Des effets sur la stigmatisation des groupes sociaux, allant bien au-delà de la stigmatisation actuelle des Chinois , ont été mis en évidence.

Il ressort que nous stigmatisons plus fortement les autres lorsque ceux-ci sont porteurs d'indices pouvant potentiellement signaler un risque infectieux. Peu importe que le risque de contamination soit réel ou pas, il suffirait que cet indice soit visible pour qu'il déclenche chez les gens un sentiment (souvent subtil) de dégoût et par suite, une tendance à la distanciation physique. C'est, par exemple, ce qu'il se passe actuellement lorsque l'on croise une personne en train de tousser. Qui n'a pas eu l'envie irrépressible de se détourner de cette personne ? On pourrait croire que ce comportement est spécifique au contexte actuel au sein duquel la menace de contamination est bel et bien réelle.

Malheureusement, ces tendances à la distanciation sociale et physique s'observent aussi envers des populations dont on sait qu'elles ne présentent aucun risque de contamination. C'est précisément le cas pour les personnes ayant une anomalie perceptive dans la morphologie de leur visage ou de leur corps. Par exemple, une étude a montré qu'une personne décrite comme saine mais avec une tache de naissance visible au visage est implicitement plus fortement associé au mot « maladie » qu'une personne décrite comme atteinte de la tuberculose mais d'apparence « normale »

De la même manière, il semblerait que plus on se sent vulnérable à la maladie, plus on aurait de préjugés forts envers les personnes obèses . Autrement dit, dès lors que nous percevrions une différence physique évoquant faussement une potentielle maladie, notre réaction primaire se manifesterait à travers des pensées et une émotion négatives. Ce type d'effets délétères a également été montré envers les personnes en situation de handicap physique , mais de manière plus inattendue encore, envers les personnes agées , les immigrants provenant de pays non familiers et les personnes homosexuelles

D'autres effets insoupçonnés de la menace perçue de contamination ont été mis en évidence, en lien cette fois-ci avec la conformité à la norme sociale et au jugement moral. Par exemple, des chercheurs ont montré que lorsque la menace de contamination était rendue saillante, 67 % des participants à l'étude se conformaient à l'avis de la majorité alors qu'ils n'étaient que 53 % à se conformer lorsqu'une menace d'une autre nature était saillante et 42 % lorsqu'aucune menace était présente.

Autrement dit, lorsque les gens ont un sentiment de menace de contamination accru, ils sont plus enclins à exprimer des opinions conformistes et à agir de manière conformiste. Une autre étude a montré un lien, non pas directement entre la menace de contamination et le jugement moral, mais entre le dégoût et le jugement moral. Des participants jugeaient plus sévèrement des transgressions morales (par exemple, deux cousins qui ont eu une relation sexuelle ou un membre politique qui avait accepter un pot-de-vin) lorsque l'émotion de dégoût était saillante plutôt qu'absente. En somme, il semblerait que la menace perçue de contamination et l'émotion de dégoût ont un impact subtil sur nos jugements moraux et notre manière de nous conformer à la norme. Se conformer n'est en soi pas une mauvaise chose, mais cela augmente aussi le risque de rejet de ceux qui ne se conforment pas

Comme nous venons de le voir, l'être humain est particulièrement sensible à la menace de contamination. Si le coronavirus pouvait s'éteindre dans les prochains mois, il reste probable que le sentiment subjectif de menace survivra au virus. Bien que les études présentées ci-dessus ne permettent pas de prédire les conséquences à long terme des évènements actuels sur nos croyances, nos émotions et nos comportements envers les autres, elles fournissent malgré tout quelques éléments de réflexion.

Le risque de rejet et d'exclusion de certaines populations numériquement minoritaires et le risque d'un trop grand conformisme, peu enclins à l'ouverture à la diversité, ne sont pas à négliger.

Si, suite aux attentats terroristes, nous avons été vigilants quant au risque de stigmatisation des musulmans et des personnes d'origine nord-africaine, le risque de stigmatisation consécutif au coronavirus est nettement moins intuitif.

La question de l'inclusion à l'école est plus que jamais mise en exergue par les pouvoirs publics. De leur côté, les organisations affichent un intérêt fragile mais croissant pour le sujet de l'inclusion de la diversité (tel que le handicap, l'origine ethnique, etc.). Après le confinement, après le coronavirus, il serait regrettable qu'en plus des conséquences sanitaires, économiques et sociales, se révèle un climat de stigmatisation, de rejet et de repli sur soi. Alors, ne soyons pas trop naïfs. Si nous voulons une société véritablement plus tolérante, nous devons en premier lieu en faire le choix. Mais nous devons également être conscients des limites du fonctionnement humain, non pas pour abandonner l'ouvrage mais pour être en capacité de mieux affronter ses faiblesses.

---

Benoite Aubé ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son poste universitaire.

Temps d'écran des enfants : cessons de culpabiliser !

The Conversation



https://images.sudouest.fr/2020/05/26/5ece1eb766a4bd8b0a4114fd/golden/lrsquo-apregrave-s.jpg


Tous droits réservés 2020 sudouest.fr
cd7fc532lba05b0d705e0bd2800231d22c8413221248169479f3e39

LE FIGARO.fr
mardi 26 mai 2020 19:40
1342 mots - 5 min



# «Diriger un hôpital est un vrai métier»

TRIBUNE - Après avoir donné la parole à des personnalités du monde médical qui préconisent de confier une partie du pouvoir de direction des hôpitaux aux médecins (nos éditions du 25 mai), *Le Figaro* accueille des défenseurs de la thèse opposée. Donner les commandes des hôpitaux aux médecins serait s'exposer à de graves déboires, argumentent les auteurs*.

La crise du Covid-19 a relancé le débat sur la gouvernance à l'hôpital. La gouvernance concerne le management, l'organisation et la stratégie et en aucun cas les décisions diagnostiques et thérapeutiques qui relèvent des choix du seul corps médical.

**» LIRE AUSSI - «Ségur de la santé: l'heure de vérité pour l'avenir de l'hôpital public»**

L'hôpital est une institution très complexe, grosse consommatrice de moyens (deux fois et demie le budget de la défense nationale) et qui doit être géré de manière efficiente par des décideurs rendant des comptes à la collectivité nationale. Contrairement au slogan habituel, ce constat ne revient pas à défendre une gestion comptable de l'hôpital, mais une gestion responsable vis-à-vis de l'argent public que les Français consacrent à leur santé. La France est le pays européen où la participation des ménages aux dépenses de santé est la plus faible. Si nous voulons maintenir ce système de solidarité nationale, il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui soit garant des deniers publics.

Qui a la légitimité pour diriger, c'est-à-dire assurer la bonne marche générale de la maison à travers les fonctions financières, logistiques et de ressources humaines et porter la stratégie d'offre de soins, en lien avec les agences régionales de santé? Certains pensent que le directeur, actuellement nommé par le gouvernement et responsable tant sur le plan pénal que vis-à-vis des autorités de tutelle, doit se contenter d'assurer l'intendance et que les choix stratégiques, qui engagent le futur et l'équilibre financier, doivent relever seulement du corps médical, à travers la commission médicale d'établissement (CME) et son président. Le problème est que celui-ci, élu par ses pairs, ne rend de comptes ni à l'institution ni à la Nation. Cette revendication actuelle de certains médecins tire son origine de la rigueur budgétaire imposée aux hôpitaux par les gouvernements successifs depuis plus de dix ans, qui a rendu les choix et la vie plus difficiles dans les hôpitaux.

**» LIRE AUSSI - Hôpital public: «Le Covid sert de loupe grossissante sur les tares de notre système»**

D'où l'idée naïve qu'un transfert de pouvoir du directeur aux médecins serait de nature à alléger la pression budgétaire et donc à diminuer les tensions actuelles. On ne peut que souhaiter bon courage au gouvernement qui accepterait de confier les décisions qui engagent une part aussi importante du PIB à des professionnels qui souhaitent exercer le pouvoir sans en assumer la responsabilité.

Trois solutions possibles

La loi hôpital, patient, santé, territoire (HPST), de 2009, tant décriée par quelques représentants médicaux, avait pourtant instauré un équilibre des pouvoirs qui, sans jamais remettre en cause l'indépendance diagnostique et thérapeutique du corps médical, confère au directeur, en étroite symbiose

avec le président de la CME, un certain nombre de prérogatives permettant une gouvernance responsable, tant vis-à-vis des acteurs en interne que de la collectivité nationale. Cependant, le fonctionnement harmonieux repose sur la personnalité des acteurs et sur leur volonté de co-piloter l'institution. Si on accepte l'idée qu'un hôpital ne peut en aucun cas constituer une mosaïque de féodalités fondant sa politique sur l'addition des revendications individuelles, il existe, à nos yeux, trois solutions possibles pour aboutir à une gouvernance responsable.

**» LIRE AUSSI - Hôpital: Véran promet des hausses de salaires et une réforme du système**

La première consiste à instaurer une direction bicéphale (administratif-médecin), voire tricéphale (administratif-médecin-directeur des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques) dans laquelle les décisions seraient prises conjointement et d'un commun accord. Les trois co-décideurs seraient relevés ensemble de leur fonction en cas de mauvaise gestion, le président de la CME arrêtant son mandat sans pouvoir se représenter à l'élection de ses pairs. En situation de conflit dans l'équipe dirigeante, qui doit arbitrer? Le président de la CME? Si le législateur le décidait, il faudrait en mesurer les probables conséquences sur le plan financier. Depuis les déclarations du président le 15 mai à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, on peut être inquiet sur l'équilibre futur des budgets hospitaliers.

La deuxième solution serait de nommer un médecin à la tête de chaque hôpital, responsable et révocable par la tutelle comme cela est le cas pour les directeurs actuels. Dans ce cas, nul besoin d'avoir une CME pour éclairer le directeur dans ses choix, celui-ci ayant la culture de ses pairs. On peut faire le pari, dans cette hypothèse, qu'il faudrait peu de temps pour que ces médecins directeurs réclament un accroissement de leurs pouvoirs vis-à-vis de leurs pairs afin de disposer des leviers de commande permettant d'assumer une gestion responsable.

La troisième solution, qui a notre préférence, consiste à transformer les hôpitaux publics en établissements privés à but non lucratif, avec les mêmes missions et obligations de service public que celles qu'ils exercent aujourd'hui. C'est le modèle de loin le plus répandu en Europe. Changer le statut des hôpitaux ne modifierait en rien leurs missions et obligations. Il ne s'agit pas de faire de l'hôpital public une entreprise commerciale rémunérant des actionnaires. Nous proposons un statut souple.

Le changement radical porterait sur la gouvernance: un directeur recruté par un conseil d'administration composé d'élus, de représentants des usagers, des médecins et des personnels, et responsable devant lui. Ce directeur signerait les contrats de l'ensemble des personnels. Dans ce modèle, les dirigeants choisiraient librement les modalités de la gouvernance interne: décentralisée, participative et médicalisée. Les directeurs seraient choisis parmi les femmes et les hommes intéressés par la direction d'un établissement de santé, managers hospitaliers formés à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), ou bien médecins ou encore personnalités issues du secteur privé.

**» LIRE AUSSI - Hôpital public: l'idée d'un nouveau statut à mi-chemin du privé**

Un tel système, en vigueur dans la quasi-totalité des pays européens, aurait le mérite de la clarté, de la simplicité et de la responsabilité. Cette solution imposera bien sûr de trouver le mode de conventionnement avec l'université, en lien étroit avec les doyens des UFR, permettant de continuer d'assurer des missions d'enseignement et de recherche telles qu'elles existent actuellement dans les CHU.

Diriger un hôpital ne s'improvise pas et c'est pourquoi nous proposons de pérenniser une gouvernance qui, à l'occasion de la crise, s'est affranchie de toutes les règles habituelles inhérentes au statut public des établissements de santé. Cette liberté acquise par les hospitaliers, et avec quel succès, nous voulons qu'ils puissent continuer à en bénéficier mais avec sens des responsabilités et confiance de tous.

**» VOIR AUSSI - «Ségur de la Santé»: l'hôpital espère «une vraie hausse des salaires» et des changements «en profondeur»:**
«Ségur de la Santé»: l'hôpital espère «une vraie hausse des salaires» et des changements «en profondeur» - Regarder sur Figaro Live

*Retrouvez le texte intégral de la tribune sur FigaroVox Premium* Antoine Brézin, professeur à l'université de Paris, chef du service d'ophtalmologie, hôpital Cochin; Gilles Calais, professeur des universités-praticien hospitalier de cancérologie, ancien président de CME de CHU; Guy Collet, ancien directeur d'hôpital et d'agence régionale d'hospitalisation, ancien conseiller stratégique de la Fédération hospitalière de France (FHF); Claude Évin, ancien ministre, ancien président de la FHF; Cécile Kanitzer, directrice des soins de l'Institut de cancérologie de l'Ouest, ancienne conseillère paramédicale de la FHF; Jean Leonetti, ancien ministre, ancien président de la FHF; Alain Milon, président de la commission des affaires sociales du Sénat ; Daniel Moinard, ancien président de la Conférence des directeurs généraux de CHU; Pierre Simon, ancien président de CME, ancien président de la Société française de télémédecine; Gérard Vincent, ancien directeur des hôpitaux au ministère de la Santé, ancien Igas, ancien délégué général de la FHF.*

*par Tribune Collective*


Tous droits réservés lefigaro.fr 2020
d176e598le10d80820bd0292580221642de4102ff2f511365ab1ab9

# NOMINATIONS

Bulletin Quotidien

N° 11865
mardi 26 mai 2020
Page 18
354 mots - 1 min



LE PROFESSEUR ANTOINE TESNIERE, ANESTHÉSISTE-RÉANIMATEUR, CONSEILLER CHARGÉ DE LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19 AU CABINET DE M. OLIVIER VERAN, MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

# Le professeur Antoine TESNIERE, anesthésiste-réanimateur, conseiller chargé de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 au cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a été nommé parallèlement directeur adjoint du "centre interministériel de crise" du Coronavirus

Le professeur Antoine TESNIERE, anesthésiste-réanimateur, conseiller chargé de la gestion de la crise sanitaire liée au Coronavirus au cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, a été nommé parallèlement directeur adjoint du "centre interministériel de crise" du Coronavirus qui vient d'être installé place Beauvau (cf. BQ du 20/05/2020)

Rappelons que la direction de ce centre interministériel de crise a été confiée à M. Denis ROBIN, préfet.

Né en 1976, titulaire d'un doctorat en immunologie (Ecole Doctorale cancérologie Paris Sud) et d'un doctorat en médecine (Paris Descartes), M. Antoine TESNIERE est anesthésiste-réanimateur à l'Hôpital européen Georges-Pompidou ainsi que professeur à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), et par ailleurs cofondateur et directeur du département de simulation en santé iLumens (Paris Sorbonne), depuis 2015. Chargé de mission pour le développement des initiatives de simulation en Santé sur le territoire national auprès de la Haute Autorité de Santé (2013-2015), il fut conseiller scientifique au ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de septembre 2017 à mars 2020. Il fut nommé en avril 2018, coresponsable de la consultation sur la formation des professionnels de santé. Il fut élu est en janvier 2020, vice-président de l'université de Paris Le professeur Antoine TESNIERE est depuis mars dernier, conseiller chargé du covid-19 au cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé. ■



Tous droits réservés Bulletin Quotidien 2020

2679E5D6l6608007F0F70912930441CA2AD4DE2CB2E915D074795BE

# Anses : Isabelle Momas (Université de Paris) renouvelée à la présidence du conseil scientifique

**Isabelle Momas est nommée présidente du conseil scientifique de l' Anses Anses**

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour un deuxième mandat de trois ans, par arrêté du 12/05/2020 publié au Journal officiel le 20/05. Elle avait été nommée pour un premier mandat par un arrêté du 23/01/2017.

Professeure des universités à Université de Paris, Isabelle Momas a notamment été :

• présidente de la section des milieux de vie du Conseil supérieur d'hygiène publique de France (2000-2006) ;

• co-présidente des commissions d'orientation (2003-2004) et d'évaluation à mi-parcours (2006-2007) du premier Plan national santé-environnement;

• et vice-présidente du premier Haut conseil de santé publique (2007-2011).

Elle est titulaire d'une thèse en hydrologie, hygiène et environnement et droit et économie pharmaceutiques de l'Université Montpellier 1 (devenue Université de Montpellier).

Isabelle Momas

Parcours

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Présidente du conseil scientifique

Université de Paris (EPE)

Professeure des universités en épidémiologie environnementale - impact sanitaire des pollutions

Haut conseil de santé publique

Vice-présidente

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Co-présidente des commissions d'évaluation à mi-parcours du plan national

santé-environnement

Conseil supérieur d'hygiène publique de France

Présidente de la section des milieux de vie

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Co-présidente des commissions d'orientation du plan national santé-environnement

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est un établissement public français, avec pour mission principale d'évaluer les risques sanitaires dans les domaines de l'alimentation, de l'environnement et du travail, en vue d'éclairer la décision publique.

Général

Chiffres clés

Date de création

Statut

EPA

Tutelles

Ministères de l'Agriculture, des Solidarités et de la Santé, de l'Économie et des Finances, du Travail et de l'Écologie

Implantations (dont siège)

Maisons-Alfort

Missions et spécialités

• Contribuer à assurer la sécurité sanitaire humaine dans les domaines de l'environnement, du travail et de l'alimentation.

• Réaliser l'évaluation des risques, de fournir aux autorités compétentes toutes les informations sur ces risques ainsi que l'expertise et l'appui scientifique et technique nécessaires à l'élaboration des dispositions législatives et réglementaires et à la mise en œuvre des mesures de gestion des risques

Présidence

Président : Luc Derepas

Direction

Directeur général : Roger Genet

Gouvernance (autre)

Présidente du conseil scientifique : Isabelle Momas

Budget total

143,9 M€ (2018)

Personnels

Laboratoires

Derniers articles sur cette organisation

Anses : Isabelle Momas (Université de Paris) renouvelée à la présidence du conseil scientifique

Isabelle Momas est nommée présidente du conseil scientifique de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour un deuxième mandat de trois…

Inserm/Anses : une convention « pour renforcer les liens entre expertise scientifique et recherche »

L'Inserm et l'Anses signent une convention-cadre de partenariat pour cinq ans « et formalisent ainsi une collaboration engagée de longue date sur des sujets de santé publique majeurs tels que les…

Anses : 13 reconductions, dont C. Dargemont, parmi les 24 nouveaux membres du conseil scientifique

• Catherine Dargemont, directrice de recherche CNRS et ancienne directrice du département « biologie et santé » de l'ANR, récemment intéressée par la présidence du Hcéres. • Isabelle Momas…

*par News Tank Network*


Tous droits réservés 2020 news tank éducation
8c7245a3l780610d808a0db24708118a25148c24d2a31488a63f1da